

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de tubes en cuivre originaires de la République populaire de Chine, du Mexique, du Vietnam et d'Ouzbékistan

Base juridique : avis C/2026/1506 du 12.03.2026 – [JO C du 12.03.2026](#).

Type de mesure : ouverture d'une enquête antidumping sur les importations de tubes en cuivre originaires de la République populaire de Chine, du Mexique, du Vietnam et d'Ouzbékistan.

Période d'enquête : entre le 01.01.2025 et le 31.12.2025.

Produit concerné : tubes et tuyaux en cuivre affiné, en bobines trancannées, lisses ou rainurés à l'intérieur, non transformés.

Nomenclature concernée : code NC ex 7411 10 90 (code TARIC 7411 10 90 10).

Pays d'origine : République populaire de Chine, Mexique, Vietnam, Ouzbékistan.